

Avenue de l'Ermitage

Aménagement d'un parking relais

Le parking relais du sommet de l'avenue de l'Ermitage est implanté sur un délaissé du contournement routier de Thonon-les-Bains.

Cet espace artificialisé (zone de dépôt des déblais non exploitables du contournement) était simplement dédié à la pâture ponctuelle de quelques chevaux.

Afin de garantir la parfaite intégration de cet ouvrage permettant une requalification paysagère de cet espace, l'opération de travaux s'achèvera par la plantation de très nombreux végétaux : 73 arbres, 378 arbustes, 622 plants de plantes vivaces et herbacées, 1 650 plantes couvre-sol et 1386 m² de prairie fleurie.

Ce parking aura une capacité de 176 places, dont 3 emplacements réservés aux Personnes à Mobilité Réduite et 4 emplacements aménagés pour la recharge des véhicules électriques ; ces emplacements seront aménagés simultanément aux nouveaux sites en cours de déploiement sur le territoire communal (8 nouveaux emplacements et 2 emplacements existants à modifier).

Il sera principalement dévolu aux usagers des navettes lacustres de la CGN. A ce titre, il sera desservi par 2 lignes régulières de façon continue, desserte renforcée aux heures des navettes lacustres les plus fréquentées par des bus, directs, disposant d'un système de priorité aux carrefours régulé par feux tricolores (permettant une durée de trajet inférieure à 10 minutes).

Repères

Les travaux démarrés en janvier 2022 dureront jusqu'en novembre 2022.

Le coût de cette réalisation est de : 1 451 000 € TTC.

Contact

Claire-Lise Chamot
Chargée de presse
04 50 81 63 61
cl-chamot@ville-thonon.fr

Du fait de son emplacement particulièrement stratégique en bordure du contournement routier de Thonon-les-Bains, ce parking pourra par la suite être dévolu à d'autres usagers désireux de disposer d'une zone de stationnement de longue durée (pas de stationnement horaire prévu à ce stade du dossier).

La régulation des entrées et sorties de ce parking éclairé (avec extinction en cœur de nuit) se fera par deux barrières en entrée et 2 barrières en sortie.

Pour mémoire, les travaux ont nécessité près de 20 000m³ de terrassement, 300 m² d'enrochement libre ou bétonné, 270 m² de soutènement par paroi métallique avec cages jointives ; les voiries en enrobé représentent 1 500 m² et les places de stationnement en matériau stabilisé perméable 2150 m².

L'ouvrage enterré de rétention/infiltration des eaux de ruissellement à un volume de 215 m³.

Le parking sera totalement opérationnel à partir de mi-novembre 2022.

